



Sommaire

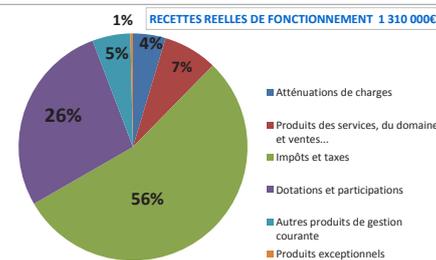
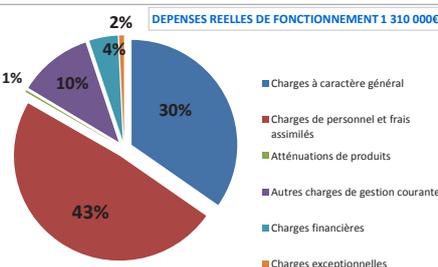
Municipalité 1-4
Associations et manifestations. 5-6

Le Budget 2016

Budget prévisionnel 2017

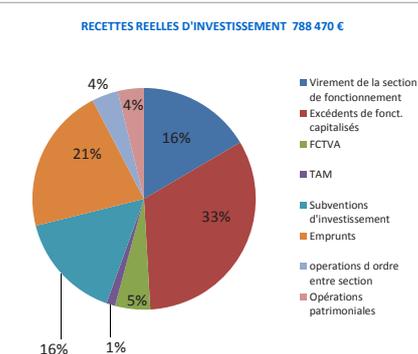
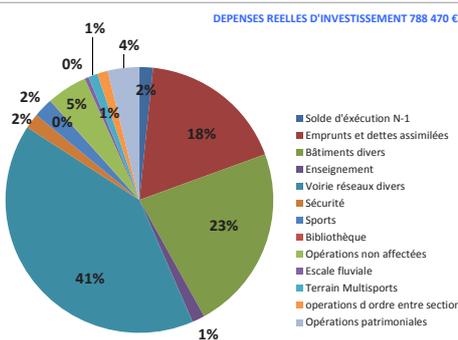
Dépenses réelles de fonctionnement		
Charges à caractère général	400 000 €	30%
Charges de personnel et frais assimilés	560 000 €	43%
Atténuations de produits	11 000 €	1%
Autres charges de gestion courante	129 000 €	10%
Charges financières et exceptionnelles	50 000 €	4%
opérations d'ordre entre section	30 000 €	2%
virement à la section d'investissement	130 000 €	10%
	1 310 000 €	100%

Recettes réelles de fonctionnement		
Atténuations de charges	50 000 €	4%
Produits des services, du domaine et ventes	100 000 €	7%
Impôts et taxes	730 000 €	56%
Dotations et participations	340 000 €	26%
Autres produits de gestion courante	70 000 €	5%
Produits exceptionnels	10 000 €	1%
opérations d'ordre entre section	10 000 €	1%
	1 310 000 €	100%



Dépenses réelles d'investissement		
Solde d'exécution N-1	13 009 €	1%
Emprunts et dettes assimilées	140 000 €	18%
Bâtiments divers	177 802 €	22%
Enseignement	12 150 €	1%
Voirie réseaux divers	320 984 €	42%
Sécurité	14 414 €	2%
Sports	18 628 €	2%
Bibliothèque	350 €	0%
Opérations non affectées	38 333 €	5%
Escale fluviale	3 800 €	1%
Terrain Multisports	9 000 €	1%
opérations d'ordre entre section	10 000 €	1%
Opérations patrimoniales	30 000 €	4%
	788 470 €	100%

Recettes réelles de fonctionnement		
Virement de la section de fonctionnement	130 000 €	16%
Excédents de fonct. capitalisés	257 333 €	33%
FCTVA	40 000 €	5%
TAM	10 000 €	1%
Subventions d'investissement	123 161 €	16%
Emprunts	167 978 €	22%
opérations d'ordre entre section	30 000 €	4%
Opérations patrimoniales	30 000 €	4%
	788 470 €	100%



Le budget prévisionnel 2017

Le budget 2017 de Gurgy est marqué par une continuité de gestion saine et un ensemble d'investissements porteurs d'avenir et de cohésion. Nous devons faire face, comme bon nombre de collectivités à un relatif ralentissement de ses ressources et la continuité des baisses des dotations de l'état.

Toutefois, pour la 9^{ème} année consécutive, nous n'avons pas augmenté nos taux d'imposition communaux (Taxe d'Habitation et Taxe Foncière), nous maintenons le soutien matériel et financier à la dynamique locale.

Voici les principaux investissements prévus pour 788 000 € inscrits dont 257 000 € provenant du budget de fonctionnement :

Place des commerces :

- vitrine et accessibilité du Proximarché :
- vitrine du local occupé en 2016 par la dentiste

Foyer :

- Amélioration palliative aux défaillances du chauffage

Patrimoine :

- Accessibilité des bâtiments
- Mobilier urbain

Voirie, Sécurité :

- Trottoirs et accès rue de l'île Chamond / rue du stade
- Radars pédagogiques
- Équipement pour nos pompiers
- Continuité travaux suite aux inondations (curage, reprise voiries, chemins ...)

Ateliers Municipaux :

- Un fourgon
- Désherbeur mécanique + city cut

Education et Enseignement :

- Etude restructuration du pôle éducatif scolaire comprenant les évolutions : (30 enfants par classe) ; accueil d'une TPS, Sécurisation des écoles, Rénovation et adaptation du restaurant scolaire, accès au dojo sécurisé pour les extérieurs

Sports :

- Rénovation du Tennis club house:

Assainissement :

- Diagnostic global de la commune avant transfert à l'agglomération Auxerroise en 2020

Ce budget 2017 affiche la volonté de rester au service des Gurgyçois et d'investir pour assurer les conditions d'une vie quotidienne agréable à tout âge.

Renégociation des prêts

Les taux d'intérêts des emprunts étant historiquement bas, deux renégociations des prêts actuellement en cours sur la commune ont permis d'économiser la somme de 57 000€ sur les futures mensualités.

Elections présidentielles



Les élections présidentielles se dérouleront les dimanches 23 avril et 7 mai 2017. Les bureaux de vote, situés dans le hall de l'école élémentaire « le Moulin » seront ouverts de 8h à 19 h. Pour pouvoir voter, il est nécessaire d'être inscrit sur la liste électorale de la commune. D'ailleurs, cette année, chaque

électeur a reçu une nouvelle carte électorale. Mais depuis 2013 afin de pouvoir voter, l'électeur doit être muni d'une pièce d'identité qui peut être :

- Une carte nationale d'identité (valide ou périmée).
- Un passeport (valide ou périmé).
- Un permis de conduire (valide),
- Une carte vitale avec photo (valide).
- Une carte de famille nombreuse (valide) délivrée par la SNCF.
- Un permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État (valide) etc....



Depuis le 22 mars 2017, la commune de Gurgy n'est plus en mesure de recevoir les demandes de carte nationale d'identité (CNI) et de remettre ce titre aux administrés. Ce changement fait suite « au plan préfectures nouvelle génération » mis en place par le Ministère de l'Intérieur.

Désormais, les demandes de titre d'identité (première demande ou renouvellement) sont à faire auprès d'une mairie équipée d'un dispositif de recueil d'empreinte digitale telles que la mairie d'Auxerre, de Migennes.

Pour gagner du temps, il est possible de remplir une pré-demande de carte d'identité sur Internet (<http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>) mais il est tout de même nécessaire de se rendre dans une mairie équipée du dispositif de recueil pour finaliser votre dossier (prise d'empreinte digitale et vérification des pièces justificatives).

Attention, le dépôt de votre demande et le retrait de votre pièce d'identité doivent se faire dans la même mairie.

Groupe scolaire

Le conseil municipal, au cours de la séance du 9 février, a sollicité l'Agence Technique Départementale pour réaliser un avant-projet sommaire afin de restructurer et de sécuriser le « Pôle scolaire » et intégrant :

- A) L'implantation d'une bibliothèque municipale.
- B) La rénovation du restaurant scolaire.

C) La création d'une classe de toute petite section pour les enfants à partir de 2 ans.

Ces éléments doivent à terme permettre :

- 1) Le maintien de 3 classes en maternelle.
- 2) Le maintien de 4 classes en élémentaire.

Création d'une classe de toute petite section

Avec des fermetures successives de classes, une en primaire en 2015, une en maternelle en 2016, et un effectif de 61 élèves annoncé sur deux classes, le conseil se prononce pour l'ouverture d'une classe de toute petite section.

Le nombre des naissances depuis 2014 permet d'envisager la possibilité d'ouvrir une classe de toute petite section. La décision finale revient dans tous les cas à l'inspection académique, mais le fait de choisir cette orientation et de l'inscrire dès maintenant dans nos projets peut permettre d'asseoir ce type de scolarisation sur Gurgy pour une partie du territoire.

Cette orientation permet de faire valoir la volonté politique de développement du secteur enfance jeunesse par le développement d'un parcours éducatif depuis le plus jeune âge dans la suite de la micro-crèche pour attirer les familles avec enfants sur la commune et maintenir son rayonnement. Le conseil sollicite l'accompagnement

de l'éducation nationale et des enseignants dans cette réflexion préalable à la création d'une classe de toute petite section.

Ecole maternelle	2015-2016 Effectifs	2016-2017 Effectifs	2017-2018 Effectifs	2018-2019 Effectifs
Toute Petite Section	3	0	21	15
Petite section	18	23	15	21
Moyenne section	19	20	22	15
Grande section	21	18	20	22
Total	61	61	78	73
Moyenne	20,3	30,5	26	24

Ecole élémentaire	2015-2016 Effectifs	2016-2017 Effectifs	2017-2018 Effectifs	2018-2019 Effectifs
CP	18	20	18	22
CE1	20	18	20	18
CE2	16	21	18	20
CM1	17	17	21	18
CM2	27	16	17	21
Total	98	92	94	99
Moyenne	19,6	23	24	25

DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE 2017/2018

Pour la 1^{ère} année
de maternelle et de primaire.
Les inscriptions se feront à la
Mairie de Gurgy, à l'accueil du :

**MERCREDI 29 MARS
AU 14 AVRIL 2017**

*Pièces à fournir avec le dossier
(dossier à retirer en mairie) :*

- Le ou les livret(s) de famille et les photocopies.
- Pour les parents divorcés, la copie du jugement de divorce confiant la garde de l'enfant à l'un des conjoints.
- Pour les parents séparés, l'extrait de la décision judiciaire ou une attestation sur l'honneur fixant la résidence de l'enfant.
- Un justificatif de domicile : loyer, facture EDF, téléphone... Si vous êtes hébergés, la personne vous hébergeant devra obligatoirement fournir une attestation sur l'honneur accompagnée de son justificatif de domicile
- La dérogation (pour les familles qui ne résident pas à Gurgy).
- Le certificat de radiation en cas de changement d'école.
- le carnet de santé et les photocopies des vaccins (DTCP et BCG).

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

En 2017, la municipalité a souhaité donner l'opportunité aux jeunes de 10 à 17 ans de mener des projets et des actions citoyennes dans le village en créant le premier conseil municipal de jeunes de Gurgy.

Une quinzaine de jeunes se sont présentés aux élections, organisées le mercredi 15 février 2017. 9 jeunes de Gurgy âgés de 10 à 12 ans ont été élus (7 élémentaires du CM1 au CM2 et deux collégiens). L'élection du maire et de ses adjoints s'est déroulée dans la foulée :

Elu maire : Nathan Davion
1^{er} adjoint : Malo Berger
2^{ème} adjoint : Jeanne Martiré
3^{ème} adjoint : Alexy Pugh
4^{ème} adjoint : Louane La Roche

Elus conseiller : Mathis Laisne, Gabriel Noirot, Kaysa Cheikh et Evan Pugh

Une première réunion de travail se tiendra avant les vacances de Pâques. Elle visera l'élaboration de la charte du CMJ. Ensuite, les membres du conseil municipal de jeunes travailleront sur différents projets comme l'aménagement d'un abri à vélo pour l'école élémentaire, l'aménagement d'un parcours sécurisé pour se rendre au pôle sportif et l'organisation d'un concours des maisons illuminées à Noël et de maisons fleuries.



Le conseil municipal des jeunes

Services techniques

Depuis le début de l'année 2017, 145 demandes d'interventions ont été recensées, 123 ont été réalisées, la différence est programmée.

Déjections canines

De nombreuses déjections canines sont présentes sur les espaces verts, les places publiques et les trottoirs ce qui peut être très désagréable pour les usagers mais également pour les agents communaux. Nous attirons l'attention des propriétaires de chien sur ce fait et nous vous remercions de ramasser les déjections de vos chiens.

Espaces verts

Depuis janvier, les agents des services techniques ont réalisé de la taille d'arbustes et le nettoyage des massifs.

Concernant les plantations et l'embellissement de la commune :

100 plantes de terre bruyère ont été plantées à l'arrière de l'église, l'aménagement de cet espace est en cours de finalisation.

4 noyers ont été plantés sur le par-

king du gymnase, 75 plants de miscanthus également vers la salle des sports et une vingtaine sur la berge de l'escal, ainsi qu'un séquoïadendron pendula route d'Appoigny. Avant la prochaine période de plantation qui se déroulera en mai, ce ne sont pas moins de 250 sujets qui seront plantés.

La période haute de tonte va bientôt démarrer.

Fleurissement de la commune



Un miscanthus

Ces deux dernières années, nous avons obtenu respectivement les deuxième et premier prix des villages fleuris dans la catégorie des communes de moins de 2000 habitants.

Nous travaillons cette année pour obtenir une première fleur et continuons dans notre démarche zéro pesticides en investissant dans du matériel de désherbage.

Réserve communale de sécurité civile

Pourquoi une Réserve Communale de Sécurité Civile ?

En cas de catastrophe ou d'accident majeur survenant sur son territoire, le Maire, assisté du conseil municipal et des services communaux, est tenu d'assurer la sécurité de ses administrés dans le cadre de ses pouvoirs de police.

Outil de mobilisation civique, la Réserve Communale de Sécurité Civile est constituée de citoyens volontaires et bénévoles appelés en cas de crise pour :

- Renforcer la capacité de réponse de la commune.
- Apporter soutien et assistance aux populations.

La Réserve communale est complémentaire du Plan Communal de Sauvegarde et offre un cadre organisationnel et juridique défini.

MISSIONS DE LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE :

En période de crise

- Prendre les premières mesures d'urgence avant l'arrivée des secours.

- Participer à l'alerte des populations et à l'évacuation.
- Permettre aux secours de se concentrer sur leurs missions.
- Organiser l'accueil et l'hébergement des personnes sinistrées.

Missions post crise

Assurer une présence et un accompagnement auprès des administrés: soutien moral, aide au nettoyage, à la remise en état, appui à la déclaration des sinistres aux assurances.

Missions hors crise

- Relayer l'action municipale en matière de sensibilisation de la population.
- La réserve communale doit vivre à l'année :
- le matériel nécessaire sera acheté,
 - des réunions d'information seront organisées,
 - des formations assurées,
 - et des exercices planifiés.

Toutes ces activités de la réserve communale seront valorisées auprès de la population et la commune s'attachera à prendre en compte la dimension humaine du projet.



les participants lors de la réunion concernant la réserve communale de sécurité civile.

VOIRIE

Les agents des ateliers ont réalisé le changement de sens de circulation de certaines rues et mis en place la signalétique à cet effet.

BÂTIMENT

Le gîte, situé au-dessus de l'école maternelle, a été nettoyé et remis aux normes d'électricité. La cage d'escalier a été rénovée. Les agents techniques travaillent actuellement sur la mise en conformité des établissements recevant du public. L'accueil de l'escale est en rénovation (toiture, isolation, aménagement).

MAISON DE LA JEUNESSE

A partir du mercredi 5 avril prochain, la Maison de la Jeunesse et toute son équipe seront en mesure d'accueillir les enfants à **partir de 3 ans.**

L'accueil de ce jeune public sera donc ensuite effectif tous les mercredis et durant les vacances scolaires.

Comme pour les autres enfants, l'inscription à la Maison de la Jeunesse nécessite de remplir un dossier complet, disponible en mairie ou sur demande par mail, sauf si l'enfant est déjà inscrit dans le cadre des NAP ou de l'accueil périscolaire.

Pour information : la Maison de la Jeunesse sera fermée :

Du 31 juillet au 15 août 2017 durant les grandes vacances scolaires. Cette fermeture a été décidée par les élus au regard de la très faible fréquentation sur les deux premières semaines d'août depuis les 4 dernières années. Et comme chaque année fermeture également durant les vacances de Noël.

SERVICE ADMINISTRATIF

L'agence postale communale et l'accueil de la mairie seront fermés les

- Samedi 15 avril
- Samedi 29 avril,
- Samedi 06 mai,
- Vendredi 26 mai
- Samedi 27 mai,
- Samedi 03 juin,

Ainsi que tous les samedis du 8 juillet au 26 août inclus et le lundi 14 août.

Semi-marathon de Monéteau

L'association du jumelage de Monéteau organise la 24^{ème} édition, du semi-marathon de Monéteau, qui passera de nouveau sur notre commune le dimanche matin 30 avril. Afin d'assurer une sécurité maximum des coureurs lors de la traversée de Gurgy, des bénévoles sont sollicités pour l'occasion. La disponibilité des bénévoles sera

comprise entre 8h30 et 11h en ce dimanche matin du 30 avril. Pour vous inscrire, merci de contacter la mairie de Gurgy au 03 86 53 02 86 ou par mail : mairie.gurgy@wanadoo.fr ou à Michel Pannetier m.pannetier@orange.fr ou au 03 86 53 20 63



Le passage des coureurs sur le pont de Monéteau

Carnaval des écoles



C'est sous un grand soleil que s'est déroulé le carnaval des écoles. Les enfants ont égayé les rues de Gurgy. Le carnaval s'est terminé avec un grand goûter à base de crêpes dans la cour de l'école élémentaire. Merci aux enfants, aux enseignants et aux parents, mais également aux habitants qui nous ont offert un sourire ou un coucou lors du défilé.

C'est parti pour une nouvelle saison à l'Escale !

L'Escale de Gurgy ouvre ses portes à partir du 1^{er} avril jusqu'au 31 octobre. Le régisseur se fera un plaisir d'accueillir les camping-caristes et les plaisanciers tout au long de la saison touristique. En 2016, le site a accueilli sur 6 mois 2 066 camping-cars et 836 bateaux et nous espérons conforter cette affluence pour 2017.



La Chorale l'Amitié



le concert du 19 mars

Dimanche 19 mars, le foyer Municipal « Le Meunier » était comble pour accueillir le professeur Dominique BELPOMME venu honorer de sa présence le concert donné au profit de l'ARTAC (association pour la thérapeutique anti-cancer) dont il assure la Présidence depuis sa création en 1984.

Les Chanteurs Pour le Plaisir d'Auxerre, la chorale de l'harmonie d'Auxerre et la chorale de l'Amitié de Gurgy se sont succédés sur la scène pour présenter leur

programme de chants préparés pour ce spectacle.

Des chansons de variétés, chants de nos provinces, gospels au choral de Jean-Sébastien BACH et Gloria de Gounod, il y en avait pour tous les goûts ! Les spectateurs ont été comblés et ravis par trois heures de concert où 28 titres ont été présentés. La joie se lisait sur les visages. Les applaudissements nourris ont récompensé les chanteurs pour la qualité de leur prestation.

Cette journée a permis de soutenir l'ARTAC à hauteur de 3 500€ pour le financement des études en cours pour la découverte réalisée d'un vaccin de détection des cancers qui devrait après expérimentation obtenir une autorisation de mise sur le marché début 2018.

Un bon moment musical ... une bonne action de solidarité envers les malades touchés par un cancer. Un grand merci à tous.

Les CM1 et CM2 préparent une pièce de théâtre

Sous la houlette de Jérôme Ferquel, instituteur et en partenariat avec l'association Amphithéâtre, les élèves de CM1 et CM2 préparent une pièce de théâtre : LE RADIS RADIN. Les représentations auront lieu le vendredi 19 mai et le samedi 20 mai à 20h salle du foyer communal.

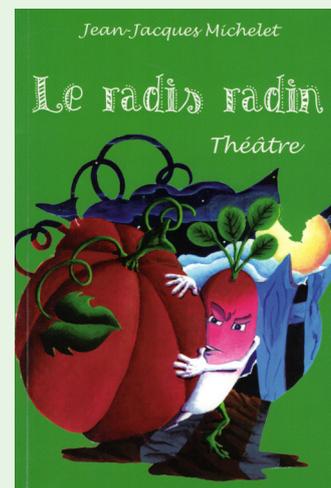
Une restauration sur place est prévue à partir de 19h et après le spectacle. Cette restauration sera assurée par les copains des mômes.

Le tarif des entrées est de 3€ pour les adultes et gratuits pour les enfants de moins de 14 ans.

Résumé de la pièce :

« *Le meurtre du radis noir va semer le trouble puis la peur dans le potager. Qui va démasquer le coupable à la fin de l'été ? Les enfants vous attendent pour ces deux représentations pour de connaître le coupable* »

Jean Jacques Michelet, l'auteur de la pièce est originaire de l'Yonne.



Associations et manifestations

Echo de l'amicale des pêcheurs



Jean Claude Langin lors de la bourse toutes collections



L'empoissonnement en truites

Pour notre 9^{ème} Bourse toutes collections, c'est la neige qui s'est invitée et a accompagné les 56 exposants dès 6h00 du matin. Les très nombreux visiteurs et collectionneurs avaient le choix pour chiner les capsules ou la cartes postales qui pouvaient leur manquer ou dénicher la pièce rare ou originale sur les 279 mètres de tables qui occupaient le gymnase de Gurgy ce 12 février. Journée réussie pour notre Amicale.

Comme tous les ans l'Amicale des pêcheurs de Gurgy a empoissonné l'Etang communal le vendredi 3 mars avec le déversement de 150 truites arc-en-ciel qui représente 50 kg pour l'ouverture de la truite du 11 mars. Elles sont venues rejoindre les 740 kg de poissons empoissonnés le 18 novembre 2016 ; bien sûr les prises furent très nombreuses et les pêcheurs satisfaits de cette ouverture. Ce même jour 3 très beaux brochets furent aussi pris. Petit rappel pour les enfants de moins de 10 ans accompagnés d'un adulte, la pêche est gratuite.

Ce dimanche matin, 9 avril, le temps était au beau fixe et le 17^{ème} vide grenier et dernier vide-grenier, organisé l'amicale des pêcheurs, a rassemblé plus de 300 exposants. Tout au long de la journée et souvent en famille, des milliers de visiteurs, venus chiner ou partis à la recherche de l'objet utile ou rare ont déambulé dans les rues de Gurgy. Comme chaque année, le Club de l'Amitié a tenu sa kermesse au cours de ce vide-grenier.

L'amicale des pêcheurs remercient tous les bénévoles qui ont accompagné cette manifestation depuis 17 ans. D'autres prendront peut-être le relais.

Changement de président à l'amicale des anciens combattants



Changement de président chez les anciens combattants

Après 28 années à la Présidence des anciens combattants, M André Boulard passe la main à M Michel Gautré. Merci à André Boulard d'avoir accompagné durant toutes ces années les manifestations des anciens combattants.

L'AS Gurgy Football organise

L'AS Gurgy Football vous convie à sa soirée "repas dansant" organisée au Foyer Communal Samedi 29 avril 2017 à partir de 19h30
Participation : Adulte 20€, Enfant 14€ (de 13 ans)

Menu :
Un kir au Pomelo
Couscous (boulette de boeuf, poulet, merguez)
Salade et Fromage
Clafoutis aux Fruits du Moment et son Coulis
Café / Thé à la Menthe

Réservation jusqu'au 22/04/17 au :
Tél : 06.63.98.50.82 ou 06.18.83.77.20
Email : gurgy.as@bourgogne-foot.fr

Au fil des jours...

Le samedi 22 et dimanche 23 Avril 2017
Atelier POT'HERY et Philippe Lafond /
Céramiques et peintures
De 10h à 12h30 et 14h30 à 19h
Vernissage le 22 Avril à 18h



Du 29 Avril au 21 Mai 2017
Lucien Clergue /
Photos
Du mercredi au dimanche de 14h à 18h
Vernissage le 29 Avril à 18h30



Du 17 Juin au 16 Juillet 2017
Jean- Pascal Najean /
Sculptures
Mercredis, samedis et dimanches de 14h à 18h
Vernissage le 17 Juin 2017 à 18h30

ASSOCIATION NOS LOULOUS
organise une bourse puériculture, jouets et vêtements (0-10ans) le dimanche 14 mai à la salle communale. Restauration sur place. Venez nombreux.

Salle Communale de GURGY

DIMANCHE 14 MAI DE 9H À 18H

Bourse Puériculture, jouets et vêtements 0-10ans

Organisé par l'association
3€ la table de 1m80



Réservation au 03.86.53.14.60 (hors heures repas)

Ou par mail : avecnosloulous@free.fr

Restauration sur place.

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique